

Assurer la pérennisation du patrimoine familial au sein d'un family office

RS7289 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313
Formacode(s)	41014, 41003
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2030

Certificateur(s)

UNIVERSITAIRE RECHERCHE · SIRET : 40937284400038

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les conseils en gestion de patrimoine jouent un rôle crucial dans le family office, en aidant les familles à pérenniser leur patrimoine malgré les défis liés à la diversité générationnelle, à l'organisation des entreprises familiales et aux problématiques de transmission. Actuellement, les dirigeants d'entreprises familiales, représentent 83% du tissu économique français, ils ont précisément un impératif, réussir la transmission et la succession de leur entreprise, 700 000 dirigeants sont dans cette situation actuellement. Les mutations économiques, sociales et culturelles ont profondément influencé la gouvernance familiale et celle des entreprises. Le family office, souvent dirigé par des conseillers en gestion de patrimoine ou des directeurs des investissements, se spécialise dans l'accompagnement des familles, en développant une relation de confiance à long terme. En premier lieu, la gouvernance familiale et d'entreprise doit être structurée car elle contribue au développement économique général et à la création ou au maintien des emplois, notamment sur les territoires. Elle pérennise également les savoir-faire à condition qu'elle soit elle-même pérenne. L'accompagnement par un professionnel de la gestion de patrimoine ayant acquis les compétences spécifiques nécessaire à la gestion d'un family office, permet ainsi d'aligner les objectifs familiaux, financiers, fiscaux et successoraux avec la vision et les valeurs de la famille, tout en maîtrisant les risques macro-économiques, réglementaires et humains. En effet, la gestion du patrimoine familial, compte-tenu de sa particularité, est réalisée sous le prisme constant, d'une approche globale et stratégique assurant sa pérennité sur plusieurs générations. Elle va également prendre en compte les aspirations des nouvelles générations en matière de RSE, de durabilité des investissements, d'économie sociale et solidaire, et de philanthropie, souvent plus fortes que celles de leurs parents ou grands-parents.

Enfin, il existe parmi les compétences comportementales que doit posséder un gestionnaire de family office, une compétence essentielle, la capacité à maintenir la cohésion familiale et la volonté des membres de la famille à travailler ensemble sur un projet commun, cette volonté s'appelle l'affectio familiae.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier le schéma organisationnel des modes de la gouvernance familiale et de la gouvernance d'entreprise afin de restituer la cartographie des éléments nécessaires à la compréhension fine des particularités de la Famille en appliquant des méthodes et en utilisant des outils (entretiens, questionnaires, etc.) agiles d'audit et de recueil familial
Déterminer l'adéquation entre la culture familiale et la culture d'entreprise, la vision portée, et l'allocation d'actifs actuelle en intégrant la gestion des risques pour satisfaire aux objectifs patrimoniaux et entrepreneuriaux de chaque membre de la Famille et de la Famille au global

Structurer un schéma organisationnel et décisionnel de la Famille en recommandant les instruments dédiés, les institutions adaptées pour permettre d'évoluer dans une direction ayant vocation à devenir commune avec celle de

l'entreprise familiale

Réaliser la même démarche de structuration organisationnelle de l'entreprise familiale en recommandant les formes juridiques sociales optimales et en assurant la cohérence entre le développement du capital humain et du capital financier (voire économique) de la famille, pour leur permettre d'évoluer dans une direction commune et ainsi contribuer à leur pérennité et leur développement

Structurer une stratégie d'allocation d'actifs combinés, adaptée à la vision, aux valeurs et aux approches multidimensionnelles des attentes de la Famille et de ses membres pour obtenir un consensus en donnant du sens au positionnement, en l'adaptant à l'environnement externe évolutif à court, moyen et long terme et à la gestion des risques

Etablir un plan de croissance, de succession et de transmission de l'entreprise et du patrimoine familial en veillant au respect de la réglementation et de la législation et en intégrant la complexité et la diversité croissante des situations et contextes familiaux et entrepreneuriaux afin d'assurer la pérennisation et l'évolution des valeurs, de l'unité et des actifs patrimoniaux de la Famille

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la certification « Assurer la pérennisation du patrimoine familial au sein d'un Family Office » les candidats doivent au choix:

Être titulaire d'un titre RNCP ou d'un diplôme de niveau 7 en économie, droit ou comptabilité-gestion

Être titulaire d'un titre RNCP ou d'un diplôme de niveau 6 avec 3 ans d'expérience professionnelle en économie, droit ou comptabilité-gestion

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine. Le candidat devra transmettre un dossier de validation des prérequis professionnels. Cette procédure est soumise à l'approbation du Comité de sélection.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi le parcours de formation dans sa totalité et avoir validé l'ensemble des compétences à l'issue des épreuves de certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 4 personnes : 1 membre de l'organisme délivrant la certification (sans droit de vote) et 3 professionnels du cœur des métiers visés.

Base légale

Date de décision	24/09/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2030
Date de dernière délivrance possible	24/03/2031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

APFO "Assurer la pérennisation du Patrimoine familial au sein d'un Family Office" - AUREP

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7289/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1

Régions couvertes	1
Prix indicatif	10 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	01/2026 – 02/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	103 500 €
Coût moyen par dossier	9 409 €
Durée moyenne	139 h
Période	11/2025 – 02/2026
France compétences	47 %
Reste à charge titulaire	32 %
Entreprise	21 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.